

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Air Caraïbes première compagnie française à déployer de nouvelles mesures dans l'accompagnement sanitaire de ses passagers

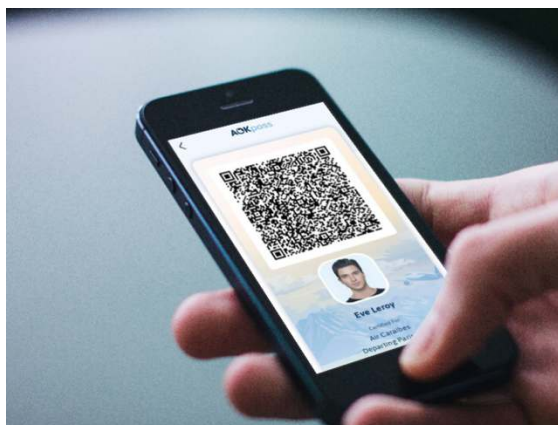
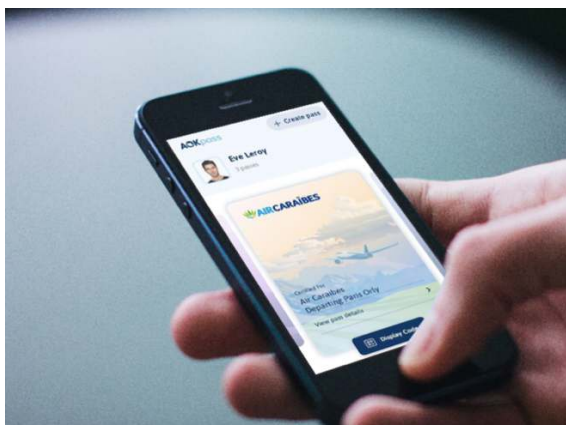
Paris-Orly, le 18 février 2021 – Air Caraïbes, compagnie aérienne antillaise spécialiste des Caraïbes, a été pionnière dès le début de la crise sanitaire dans la mise en place de services, pour assurer un voyage en toute sécurité à ses passagers. Aujourd'hui, elle déploie une innovation, le certificat digital sanitaire, via l'application ICC AOKpass.

Une innovation au service de la mobilité de ses passagers

Cette toute nouvelle application permet aux voyageurs de certifier et stocker leurs résultats de tests à la Covid-19 sans porter atteinte à la confidentialité de leurs données de santé personnelles.

Ce service sera mis en place au départ de l'aéroport Paris-Orly à destination des DOM-TOM **dès le début du mois de mars 2021**. Avec cette application mobile, les passagers n'auront plus à présenter le résultat papier de leur test PCR, ils recevront leur résultat de test PCR directement via l'application AOK pass (accessible depuis leur mobile) de manière sécurisée, et pourront ainsi présenter à l'aéroport uniquement le QR Code. Ce service simplifie et fluidifie le parcours des clients aux aéroports. Cette technologie permet également d'attester la validité des tests et leur conformité au regard des réglementations gouvernementales.

Tamara Primakoff, Directrice Générale Adjointe d'Air Caraïbes Atlantique : « *Il est de notre devoir de proposer à nos clients les meilleurs services pour les accompagner dans leurs voyages et de simplifier les contraintes inhérentes à la situation sanitaire. Nous nous attachons, avec la mise en place de cette application AOKPass, à anticiper les attentes des passagers pour leur permettre de voyager en toute sécurité et le plus sereinement possible. La préservation des territoires d'Outre-mer est également une priorité pour nous.* ».



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une compagnie pionnière dans l'accompagnement de la sécurité sanitaire des voyageurs

Air Caraïbes a déployé, depuis le début de la crise, une série de services innovants pour un voyage le plus serein possible et dans le respect des règles sanitaires les plus strictes :

- Un partenariat avec BIOGROUPE a été mis en place dès le mois de juillet 2020 afin de simplifier les démarches des passagers, leur permettant de contacter le centre d'appel ou de trouver en ligne une liste de laboratoires le plus proche de leur domicile, en Ile de France ou en régions. Ce partenariat permet de s'assurer de l'obtention du test négatif dans le délai des 3 jours avant le départ.
- Toujours en partenariat avec les laboratoires BIOGROUPE, les passagers peuvent également réaliser leur test de dépistage RT-PCR du Covid-19, au laboratoire de Paris-Orly. Ce service de prélèvement est gratuit (sur présentation d'un justificatif de réservation ou d'une carte d'embarquement) et ouvert 7 jours sur 7 de 09h à 20h.
- Au mois de septembre 2020, Air Caraïbes annonçait la création d'une assistance COVID gratuite, et ce, sur la totalité des destinations desservies. À cette occasion, la compagnie s'est associée à Assurever, l'assureur des professionnels du tourisme pour garantir une assistance gratuite et un voyage encore plus serein.
- Enfin, compte-tenu de la situation sanitaire, Air Caraïbes rappelle que, depuis le 1er septembre 2020, tous les billets d'avion sont modifiables sans pénalité avec un éventuel réajustement tarifaire à prévoir si le tarif initial n'est plus disponible.

Toutes ces mesures sont à consulter ici : https://www.aircaraibes.com/mesures_coronavirus

À propos d'Air Caraïbes

Compagnie aérienne française régulière et spécialiste des Caraïbes, Air Caraïbes emploie 1105 collaborateurs. En 2019, la compagnie a transporté 1,66 millions de passagers.

À compter du 26 juin 2020, Air Caraïbes a repris un programme de vols réduit et dessert dans un premier temps ses destinations « cœur de réseau » : les Antilles (Guadeloupe et Martinique) ainsi que la Guyane.

Air Caraïbes s'appuie sur une flotte moderne et performante de 10 Airbus (A330, A350-900 et A350-1000) et 3 ATR 72-600 pour opérer les dessertes de son réseau. La compagnie a aménagé les horaires de son réseau régional pour proposer aux passagers en provenance de Métropole des correspondances rapides vers certaines de ses destinations : Saint-Martin (Grand Case), Saint-Barthélemy (desserte opérée par St Barth Commuter).

Air Caraïbes est également la 1^{ère} compagnie française à relier la province et la Belgique aux Caraïbes au départ d'Orly grâce à la solution éco-mobile Train + Air. La compagnie propose aussi une liaison air-mer vers les îles de Marie-Galante, des Saintes et de la Dominique avec navigAIR.

Pour en savoir plus : www.aircaraibes.com ou par téléphone au 0820 835 835 (0,12 €/min. Tarif en vigueur depuis un poste fixe en France susceptible d'être modifié).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos du Groupe Dubreuil

Le groupe Dubreuil a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires consolidé de 2,2 milliards d'euros. Les activités autour de la Distribution comptent pour deux tiers du chiffre d'affaires et l'Aérien pour le tiers restant : Automobile (38% du CA), les Energies (8%), les matériels TP (10%), le Machinisme Agricole (10%), le Poids Lourd (1%), l'Hôtellerie et l'Immobilier (1%), et le transport Aérien avec Air Caraïbes et French bee (32%). www.groupedubreuil.com



Contact presse

Air Caraïbes c/o Article Onze Tourisme
Fanny Tesson
Tel. : 01 55 60 30 00 – 06 42 49 4956
E-mail : ftesson@articleonze.com